VENTES A L'ENCAN.

# E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Mardi, le 7 juillet 1903.**

A midi, la propriété No 809 rue Hôpital, entre les rues Dauphine et Bourbon.

Succession de J. B. et Mary L. Campo.

No 70 323 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division "A."

PAR E. A. CARRERE, Encanteur, Bureau No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, MARDI, le 7 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, et en vertu d'un jugement rendu et signé le 1er juin 1903 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses etc., situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Bourbon, Dauphine et Quarantine, lequel lot mesurant en mesure américaine cent commençant à une distance de 56 pieds 1 pouce de l'encoignure des rues Hôpital et Bourbon, de 31 pieds 1 pouce et 1 ligne de mesure ladite rue Hôpital sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 31 pieds 11 pouces et 5 lignes.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1903, en plus et au dessus du prix d'achat. Acte de vente passé par John Wagner, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt comptant de 20 0/0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.

J. A. Woodville, avocat.

4 juin—4 7 14 21 28—juil 5 7

# Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## RESIDENCE ATTRAYANTE,

No 622 Avenue de l'Esplanade,

Entre les Rues Royale et Chartres.

Entourée par les belles résidences de nos citoyens les plus éminents et près de tous les agréments.

Succession d'Angel Xiques

No 69 809—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido, près Carondelet, MERCREDI, le 22 juillet 1903, il sera vendu à l'enchère publique à midi, à savoir

BUREAU ET BOURSE

No 802 rue Perdido, entre les rues Carondelet et Baronne,

en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 19 juin 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges là dessus y appartenant ou en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Esplanade, les rues Royale, Chartres et Quartier, mesurant en mesure américaine trente six (36) pieds de face à l'avenue de l'Esplanade par une profondeur en mesure française de cent onze pieds (111) sur la ligne de côté vers la rue de Chartres et cent treize pieds sur la ligne de côté vers la rue Royale.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages des plus attrayantes, ayant de grands salons avec portes à coulisse, salle à manger, vestibule, office au rez de chaussée et au 1er étage supérieur 4 chambres, 3 cabinets, vestibule, chambre à bain, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond attenante à la bâtisse principale ayant cinq chambres, galeries sur le devant, le côté et dans le fond, grande citerne, écurie pour 2 voitures, le tout bien entretenu et pourvue de toutes les commodités modernes.

Termes et Conditions—Comptant sur l'adjudication. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1903 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. L'acte de vente passé devant Busière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles J. Théard, avocat.

21 juin—21 28—juil 5 12 19 22

# Paul & Gurley,

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

## Cottage-Résidence Attrayant,

Avec terrains spacieux et améliorés.

No 3632 rue du Canal à l'encoignure de la rue Télémaque.

No 69 784—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR PAUL A. GURLEY.—Albert Paul, Encanteur—Bureau 727 rue Commune—JEUDI le 30 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 17 juin 1903 signé en cour ouverte le 23 juin 1903 dans l'affaire de Mme Bridget Brennan, femme de H. H. A. Mooney versus les mineurs Brennan, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Télémaque, Gasquet et Génois, formant les encoignures des rues Télémaque et Canal et Télémaque et Gasquet et mesurant trente huit pieds six pouces et quatre lignes de face à chacune des rues (Canal) de Gasquet sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt neuf pieds et trois cent dix neuf pieds huit pouces et six lignes.

Les améliorations comprenant le joli et agréable cottage résidence simple avantageusement subdivisé et portant le numéro municipal 3632 rue du Canal. Les terrains sont magnifiquement arrangés en jardins et pelouses avec allée pavée en Schlinger.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 par an d'intérêt garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur du prix, légal et toutes les autres clauses usuelles de sûreté. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1903 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. L'acte de vente passé devant Busière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles J. Théard, avocat.

21 juin—21 28—juil 5 12 19 22

# Téléphonez—

# J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités réussis.

Bureau: 633 Place Commerciale

Nov—1an

VENTES A L'ENCAN.

# Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Cottages Simples et Doubles, Bien Situés

Nos 1503, 1537 et 1539 rue Fern. Nos 1603, 1631 et 1635 rue Fern et plusieurs lots vacants à bâtir, dans un district de cette ville s'améliorant rapidement.

In re, Mme Dora Hempling vs les héritiers mineurs de John Hempling.

No 70 385—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur, Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 14 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 19me jour de mai 1903 et signé le 5me jour de juin 1903, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété foncière de valeur ci-après décrite, à savoir:

1° Vingt quatre (24) certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 191 borné par les rues Jeannette, Fern, Birch et Burdette, désignés par les Nos 1 à 24 (tous les deux inclusivement) sur un croquis fait par George G. Friedrichs ingénieur. Les dits lots sont contigus et mesurant comme suit: Les lots Nos 1 à 10 inclusivement chacun 30 pieds de face à la rue Jeannette sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 11 formant l'encoignure des rues Fern et Jeannette. Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 13, 14, 15 et 16, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern, sur 120 pieds de profondeur. Le lot No 16 formant l'encoignure des rues Fern et Birch. Les lots Nos 17 à 22 tout inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Birch sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lot No 22 formant l'encoignure des rues Birch et Burdette. Les lots 23 et 24 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Burdette, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage simple, No 1503 rue Fern, construit sur le lot No 11, contenant galerie sur le devant, quatre chambres, etc. Aussi, le cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 1535 et 1537 rue Fern, construits sur les lots 15 et 16, contenant 4 chambres de chaque côté, cour, citernes, etc. Cet îlet et ses améliorations seront vendus ensemble pour satisfaire la demande.

2° Vingt quatre (24) certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 215 borné par les rues Green, Birch, Fern et Burdette, désignés par les Nos 1 à 24 (tous les deux inclusivement), dans un croquis fait par George G. Friedrichs ingénieur. Lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit: Les lots Nos 1 à 4 inclusivement mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Fern et Green. Les lots Nos 5 et 6 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 150 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les lots Nos 7 à 10 inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Fern et Birch. Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Birch sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 13 à 16 inclusivement chacun 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Birch et Burdette. Les ots 17 et 18 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Burdette sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots 19 à 24, inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Green sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 120 pieds. Le lot No 19 formant l'encoignure des rues Burdette et Green.

Les amélioration sur cet îlet consistant des ci-après

Le cottage simple en bois No 1603 rue Fern contenant galerie sur le devant, vestibule et cinq chambres, cour dans le fond, citerne, etc., construit sur le lot No 10. Le cottage simple en bois No 1631 rue Fern construit sur le lot No 3 ayant galerie sur le devant et quatre chambres, hangars citerne etc. Le cottage double en bois No 1635 rue Fern, contenant galerie et trois chambres, hangars, citernes, etc., de chaque côté.

Ces propriétés de choix sont situées dans une des plus prééminantes et progressives sections de la ville et seront vendues subdivisées pour satisfaire la demande sur les termes et conditions suivantes, à savoir:

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans pour des billets des acquéreurs portant 7 0/0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété et toutes les clauses usuelles de sûreté. L'acquéreur ou les acquéreurs de payer les taxes sur la dite propriété pour l'année 1903 et de faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente passé devant Busière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 juin—7 14 21 28—juil 5 12 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

## St-Claude, entre les rues Dumaine et St-Philippe.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 21 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville rendu le 4 juin 1903 et signé le 10 juin 1903 dans l'affaire de Wm A. Dickson vs Wm Snaer et als. No 68 921 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 113, borné par les rues St Claude, Rempart, Dumaine et St Philippe désigné par le No 16 et mesurant 36 pieds de face à la rue St Claude sur 71 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1903 et faisant un dépôt comptant de 20 0/0 pour lier la vente. Acte de vente passé devant Robt P. Upton notaire aux frais de l'acquéreur.

14 juin—14 21 28—juil 5 12 19 21

Succession de Richard Rhodes

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 70 578—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont pourvu en avoir pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Rosa Fern veuve de Richard Rhodes exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Joe F. Walton, avocat.

26 juin—26 30—juil 5

Succession de Carl Aldurbe

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 70 340. Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont pourvu en avoir pour lesquelles le compte final présenté par John Barin administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. F. H. Herbert, avocat. 26 juin—26 30—juil 5

Succession de Mary Ward veuve décédée de Jean Lanagan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 70 201—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont pourvu en avoir pour lesquelles le compte présenté par Jean Lanagan administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. A. Guibaut, avocat. 1 7 14 21 10

VENTES A L'ENCAN.

# Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Succession de Mme Mary Engler.

No 67 894—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 30 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de Cour signé le 10 juin 1903, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus, intitulée et numérotée.

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue St Roch et les rues Espagne, Urquhart et Villeré; ladite portion de terre est située à une distance de soixante trois pieds sept pouces et cinq lignes de l'encoignure de la rue Villeré et mesure, en mesure américaine, dix-huit pieds dix pouces et quatre lignes face à l'avenue St Roch sur cent dix-sept pieds et dix pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et est composée de la plus grande partie du lot No 7 dudit îlet, le plus près de la rue Villeré, le tout d'après un dessin et certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, le 4 janvier 1898, annexé à l'acte d'achat en ceci mentionné par le vendeur dudit Albert Spitzfaden, Juge Abadie par acte pardevant Henry P. Labatut, notaire.

Les améliorations comprenant un gentil et attrayant cottage en bois avec deux étages dans le fond, connu comme le No 1332 avenue St Roche, entre les rues Villeré et Urquhart contenant vestibule, escalier dans le fond et 4 chambres, et tout en parfait état, avec clôture, hangar et grandes cour. La cour et l'aspect environnant la maison est près de tous les agréments et est dans un voisinage attrayant, se loue pour $10 par mois. Conditions—comptant. Acte de vente passé devant R. L. Ranks notaire, aux frais de l'acquéreur.

Bernard Tiche, avocat.

24 juin—14 21 28—juil 5 12 16

# Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Un Cottage Double

Rémunérateur.

442 et 444 rue Philippe,

Entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau.

Succession de Bridget Ford, Veuve de Patrick Trower.

No 70 482—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI le 30 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 25 juin 1903 de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage double rémunérateur 442 et 444 rue Philip, entre Tchoupitoulas et Rousseau, contenant 4 chambres de chaque côté, citerne, hangar etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, Rousseau, Tchoupitoulas et Scrapart, mesurant 29 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles.

Un placement d'argent de valeur.

Conditions—Un tiers au plus comptant, et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non-aliénando et toutes les clauses usuelles de sûreté. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du montant de son enchère, les taxes dues et exigibles en 1903. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant A. B. Léopold notaire aux frais de l'acquéreur.

E. H. McCann Jr avocat.

23 juin—23 juil 5 12 19 26 30

# Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

## La Résidence à deux étages et l'emplacement d'affaires productif et bien établi,

A l'encoignure des rues Canal et White.

Contenant magasin extra grand buvette, entrepôt de deux étages, comptoir pour épicerie et buvette, buvette dans le fond, salle à manger, cuisine. Neuf pièces en rez-de-chaussée quatre extra grandes chambres à coucher au premier étage avec les installations pour le gaz et l'électricité partout, citerne et hangar sur le devant, grande hangar et écurie dans le fond avec entrée de côté, grande cour.

Dans cette affaire le J. Bourgeois a un revenu de location de l'acquéreur, la portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non-aliénando et toutes les clauses usuelles de sûreté. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du montant de son enchère, les taxes dues et exigibles en 1903. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Walter L. Gleason, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 juin—28—juil 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Succession d'Albert Spitzfaden.

No 70 458—Division A—Cour Civile de District.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 16 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 10 juin 1903, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus, intitulée et numérotée.

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue St Roch et les rues Espagne, Urquhart et Villeré; ladite portion de terre est située à une distance de soixante trois pieds sept pouces et cinq lignes de l'encoignure de la rue Villeré et mesure, en mesure américaine, dix-huit pieds dix pouces et quatre lignes face à l'avenue St Roch sur cent dix-sept pieds et dix pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et est composée de la plus grande partie du lot No 7 dudit îlet le plus près de la rue Villeré, le tout d'après un dessin et certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, le 4 janvier 1898, annexé à l'acte d'achat en ceci mentionné par le vendeur dudit Albert Spitzfaden, Juge Abadie par acte pardevant Henry P. Labatut, notaire.

Les améliorations comprenant un gentil et attrayant cottage en bois avec deux étages dans le fond, connu comme le No 1332 avenue St Roche, entre les rues Villeré et Urquhart contenant vestibule, escalier dans le fond et 4 chambres, et tout en parfait état, avec clôture, hangar et grandes cour. La cour et l'aspect environnant la maison est près de tous les agréments et est dans un voisinage attrayant, se loue pour $10 par mois. Conditions—comptant. Acte de vente pardevant R. L. Ranks notaire, aux frais de l'acquéreur.

Bernard Tiche, avocat.

24 juin—14 21 28—juil 5 12 16

VENTES A L'ENCAN.

# Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Succession de Andréa Maestri et Catharina Torri, sa femme.

No 69 583 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété No 1235-37 rue Conthon.
" 1832-34 rue Hôpital.
" 1015-19 rue Robertson.
" 941 rue Johnson.
" 1210-12 rue St Roman.
" 2215 avenue des Carrières.

MOI AUGUSTE HUARD, Encanteur du moment nommé de cette ville, conformément à un jugement rendu dans cette affaire, le 5 mai et signé le 12 mai 1903, par l'Hon. Frederick D. King, juge de la susdite Cour, Division B, et en vertu d'un ordre daté le 21 mai 1903, homologuant les délibérations de l'assemblée de famille tenue pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 13 mai 1903, dans l'intérêt de la mineure Marcellina Maestri, signé par ledit juge et aussi rendu dans cette même affaire, je vendu à l'enchère publique, le MERCREDI 8 juillet 1903, à midi, à la Bourse de Spear & Escoffier, No 802 rue Perdido, dans le premier district de cette ville, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, bâtisses et améliorations situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Columbus (autrefois Mystérieuse), St Bernard, Marais (autrefois Planche) et St Claude (autrefois Bons Enfants) faisant partie du lot désigné par le No sept de l'îlet No quatre. Ledit lot mesurant en mesure américaine, trente-deux pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Columbus sur une profondeur de soixante dix sept pieds six pouces du côté de la propriété de l'arrant, et les représentant et de soixante-treize pieds huit pouces et trois lignes du côté de la propriété des frères De Mary en ducs représentants.

2° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B, dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Roman, Ursulines et Derbigny, sur un plan fait par D. E. Seghers, architecte, daté le 22 septembre 1876 annexé à un acte passé pardevant T. D. Seghers ancien notaire, le 2 juin 1876. D'après lequel plan ladite portion de terre mesurant trente neuf pieds un pouce et deux tiers de ligne de face à la rue Hôpital, sur trente cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans ledit deuxième district, désigné par le No deux, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Ursulines, St Philippe et Claiborne. Lequel lot mesurant trente pieds de face à la rue Robertson sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur.

4° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Johnson, Dumaine, Galvez et St Philippe, faisant partie d'un lot désigné par le No seize-dix sur un plan fait par L. Bringier daté le 26 juillet 1836, déposé en l'étude de C. V. Foulon, ancien notaire, laquelle portion de terre mesurant en mesure française vingt sept pieds de face à la rue Johnson vingt huit pieds dix pouces et une ligne de profondeur

[illegible] pieds dix pouces sur la ligne de cette section No dix et cinquante sept pieds six pouces et huit lignes, plus ou moins, sur la ligne divisant de l'autre portion dudit lot No 70.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cleveland (autrefois Gasquet et Jackson), Palmyre, Roman et Derbigny, lequel lot est situé à une distance de soixante et un pieds quatre pouces et trois lignes de l'encoignure des rues Gasquet et Roman, et mesurant quarante huit pieds six pouces de face à la rue Roman, sur une profondeur entre lignes parallèles de vingt sept pieds, plus ou moins.

6° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No cinq dans l'îlet No 287 borné par les rues Ursulines, Miro, Galvez et Hôpital, et mesurant trente huit pieds six pouces de face à la rue Ursulines sur cent dix huit pieds de profondeur.

A des conditions du tiers au plus comptant, et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les actes de ventes devant être passés pardevant George Montgomery notaire en cette ville et devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, toutes les taxes de 1903 sur la propriété vendue devant être assumées et payées par les acquéreurs respectifs au dessus et en plus du prix de l'adjudication, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de chaque enchère au moment de l'adjudication.

AUG. HUARD, Encanteur.

Bureau 121 rue Carondelet.

Voyez les plans à la Bourse.

7 juin—7 14 21 28—juil 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété, encoignure Conti et Remparts, Nos 1039 1043 rue Conti.

Propriété Nos 1031-1033 rue Conti.

Propriété No 2727 rue Dumaine.

Terrains vacants rues Dumaine, White et St Philippe.

# SUCCESSION —DE— FLORVILLE FOY.

No 70 693 — Division B — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR AUG. HUARD, Encanteur—Bureau No 121 rue Carondelet—LE MERCREDI, 8 juillet 1903, à midi, il sera vendu pour payer les dettes de la succession à l'enchère publique, à la salle d'ancan de Spear & Escoffier, No 802 rue Perdido en cette ville, en vertu et conformément à un ordre de vente de l'Honorable Frederick D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le premier juin 1903, rendu dans l'affaire de la susdite succession et pour le compte de la dite succession les propriétés immeubles suivantes à savoir:

1° Propriété Nos 1039 1043 rue Conti, encoignure Remparts, à savoir: Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 38, compris entre les susdites rues et la rue St Louis, mesurant 32 pieds et 6 pouces de face à la rue Conti par 96 pieds 8 pouces et 7 lignes de profondeur, et commençant à une distance de 69 pieds 1 pouce et 6 lignes de l'encoignure Remparts et Conti. Le tout conformément au plan et croquis d'Edgar Pilié, arpenteur, daté le 16 janvier 1895, annexé à un acte passé devant le notaire public Dejan le 19 janvier 1895, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances quelconques y appartenant.

2° Propriété No 1031-1033 rue Conti. Un certain lot ou portion de terre, situé dans le deuxième District de cette ville, rue Conti, entre les rues Bourgogne et Rempart, dans l'îlet No 38, compris entre les susdites rues et la rue St Louis, mesurant 32 pieds et 6 pouces de face à la rue Conti par 96 pieds 8 pouces et 7 lignes de profondeur, et commençant à une distance de 69 pieds 1 pouce et 6 lignes de l'encoignure Remparts et Conti. Le tout conformément au plan et croquis d'Edgar Pilié, arpenteur, daté le 16 janvier 1895, annexé à un acte passé devant le notaire public Dejan le 19 janvier 1895, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances quelconques y appartenant.

3° Quatorze certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 355, compris entre les rues Broad, Gimmée, St Philippe et White, désignés par les Nos 3, 4, 12, 13, 14, 15, 16 et 17, 30, 31, 32, 33, 34 et 35, sur un plan dressé par Louis H. Pilié arpenteur, daté le 17 mai 1899 et déposé pour record au bureau de Edmond Rouen, alors notaire public de cette ville, les lots Nos 3 et 4 se comprenant et mesurant en mesure américaine comme suit, à savoir: Le lot No 3, 31 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue White, 31 pieds 10 pouces et 3 lignes de large dans le fond par une profondeur de 179 pieds et 2 pouces sur la ligne divisant du lot No 2 et de 174 pieds 11 pouces et 6 lignes du côté opposé, le lot No 4, 31 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue White, 31 pieds 10 pouces et 2 lignes de large dans le fond par une profondeur de 174 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la ligne séparant de No 3, et 174 pieds 3 pouces et 4 lignes du côté opposé. Les lots Nos 12, 13, 14, 15, 16 et 17 se joignent et mesurent en mesure américaine comme suit, à savoir: Les lots 12, 13, 14, 15 et 16 chacun 29 pieds de face à la rue St Philippe, 29 pieds 2 pouces et 1 ligne de large dans le fond par une profondeur irrégulière de 179 pieds 2 pouces et 7 lignes sur la ligne divisant le lot No 12 de lots Nos 3, 4, 5 et 11 et de 178 pieds, 3 pouces et 6 lignes sur la ligne divisant le lot No 16 du lot No 17. Et le lot No 17, 29 pieds de face à la rue St Philippe, 29 pieds, 2 pouces et 2 lignes de large dans le fond sur une profondeur de 178 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne divisant du lot No 16, et de 178 pieds 4 pouces et 6 lignes de l'autre côté. Les lots Nos 30, 31, 32, 33, 34 et 35 se joignent et mesurant chacun, en mesure américaine 29 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Dumaine 29 pieds 2 pouces et 1 ligne de large dans le fond, (excepté le lot No 30 dont la largeur dans le fond est de 28 pieds 2 pouces et 2 lignes) sur une profondeur irrégulière de 175 pieds 2 pouces et 7 lignes sur la ligne divisant le lot No 35 des lots Nos 3, 4, 11 et 36 et de 174 pieds 8 pouces et 6 lignes sur la ligne divisant le lot No 30 des lots Nos 24, 25, 26, 27, 28 et 29.

Termes et Conditions—Un tiers au plus comptant au gré des acquéreurs, la balance s'il y en a, à un crédit de un an de un et deux ans en billets des acquéreurs portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement garantis par lien du vendeur ou privilège et hypothèque spéciale sur les propriétés vendues et toutes les clauses de garantie usuelles contenues dans les actes de vente. Les acquéreurs devront faire assurer les bâtisses sur les propriétés vendues pour leur valeur et ce jusqu'au paiement final des susdits billets et de transférer et de délivrer les polices d'assurance aux porteurs ou à tous autres porteurs des susdits billets, et finalement de payer 5 pour cent de frais d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant des susdits billets, les acquéreurs en plus du montant de l'adjudication auront à rembourser les primes d'assurance pour les termes non expirés devant accompagner le paiement de toutes les factures et exigibles sur les propriétés vendues pour l'année courante 1903 et de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 0/0 du montant de leurs enchères respectives.

Les actes de vente devant être passés devant Edgar Grima notaire public, et cette ville aux frais des acquéreurs.

AUG. HUARD

Encanteur dûment licencié en cette ville.

Voyez les plans à la Bourse.

Carleton Hunt, avocat.

7 juin—7 14 21 28—juil 5 6

# Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

## UN JOLI STOCK

De Matériaux de Premier Bâtiments, etc.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 138 rue Carondelet, MERCREDI, le 8 juillet 1903, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, aux entrepôts de jour en jour jusqu'à ce que le stock entier soit vendu conformément à un ordre de vente rendu le 19 juin 1903 dans l'affaire de L. Luderback Company Limited, vs ses créanciers. No [illegible] 247 rue du Camp, entre rue Gravier et Natchez.

En vente le stock de baignoires, cabinets sanitaires, stock de plombier, tuyaux, ajustement et matériaux et comptoirs courants, etc. d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

E. H. Ferman, avocat.

27 juin—27—juil 5 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Vins, Liqueurs, Bail et la Clientèle, etc.,

De la Buvette de Premier Ordre, No 14 rue Gravier.

Succession de Lionel R. Garcia.

No 70 756 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 138 rue Carondelet, LUNDI, 6 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 16 juin 1903 de l'Hon. G. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir:

Le joli cottage résidence No 129 rue Dupré retiré du trottoir sous une barrière en fer contenant galerie, grand vestibule, salons double, salle à manger, office, cuisine, quatre grandes chambres à coucher, chambre à bain et toilette. Dans le fond est un hangar contenant chambres pour lavage et dépense, etc., et dans la cour sont deux grandes citernes. La maison est en parfait état avec le gaz partout et les chambres principales sont richement tapissées. Le terrain est bien arrangé en allées, hangar et jardin de fantaisie et est décrit comme suit:

Trois certains lots de terre situés et étant dans le premier district de cette ville dans l'îlet No 651, lequel est borné par les rues Dupré, Canal (maintenant avec le Cleveland) et bornés par les numéros vingt et vingt et un, et un plan fait par George H. Grandjean géomètre en cette ville, en date du 29 mars 1897, annexé et faisant partie d'un acte de vente passé pardevant Fred Adolph notaire public en cette ville, sous date du 23 mai 1899, et aussi sur un plan fait par S. G. [illegible] en date du 17 février 1893, et annexé à un acte passé